



Déclaration liminaire de la FNEC FP-FO 02 au Comité Technique Spécial Départemental du 3 juillet 2019

Alors que les perturbations liées aux modifications des règles du mouvement se poursuivent, nous nous réunissons aujourd'hui pour étudier de nouvelles mesures de carte scolaire dans notre département.

Les fermetures annoncées le 8 février ne satisfont pas les personnels et l'évolution des effectifs de certaines écoles ne font qu'amplifier les inquiétudes pour la rentrée 2019. A la lecture des documents envoyés par les services, la FNEC FP-FO ne va pas condamner l'abandon de 4 fermetures de postes et l'ouverture de 2 postes, bien au contraire. Mais cette bouffée d'oxygène pour les 6 écoles concernées ne suffira pas à faire oublier les autres écoles dans lesquelles les conditions de travail ne sont pas favorables.

Dans ce contexte, les personnels ne peuvent que s'inquiéter, surtout si on ajoute les annonces du Ministère.

Le 24 mai dernier, lors d'une audience le Ministère a donné les réponses suivantes :

- les classes de GS en éducation prioritaires seront toutes dédoublées sur le modèle des CP et des CE1 100 % réussite à la rentrée 2020, et là où c'est possible à la rentrée 2019 ;
- les classes de GS, CP et CE1 hors éducation prioritaire compteront 24 élèves au maximum d'ici la fin du quinquennat, soit à la rentrée 2021 au plus tard.

Avec quels moyens ? Quand on sait que le dédoublement des classes de CP et CE1 en éducation prioritaire a abouti à l'augmentation des effectifs dans toutes les autres classes, on ne peut qu'imaginer le même scénario pour le dédoublement des classes de grandes sections. Et ce n'est pas l'annonce ministérielle de « *marges dégagées suite à la baisse démographique* » qui est de nature à nous rassurer !

La FNEC FP-FO a donc exigé la création des postes nécessaires et l'ouverture de la liste complémentaire à hauteur des besoins dès la rentrée 2019 pour faire face à ces nouveaux besoins sans obtenir de réponse.

De la même manière, pas de fermeture d'école sans accord du maire... une annonce, mais quels effets ? Le ministère a indiqué que le président de la République s'est également engagé à ne plus fermer d'école d'ici la fin du quinquennat, « *sans l'accord du maire* ».

La FNEC-FP-FO continue à se positionner pour :

- l'abandon de la loi Blanquer « 100% réussite » pour plus d'égalité entre les écoles.
- l'ouverture des classes nécessaires.
- Le retrait des décisions de fermeture.
- L'allègement des effectifs dans toutes les classes.
- Le recrutement d'enseignants sur la liste complémentaire et non à des contractuels.
- L'ouverture de postes au concours à la hauteur des besoins réels du terrain.
- L'ouverture et la réouverture des postes et structures spécialisées y compris le dispositif RASED.